

Municipalité, administration communale : nouvelle organisation pour la législature 2011-2016

Projet Métamorphose, transports, finances, caisse de pension, développement des énergies, fibres optiques, système de rémunération du personnel, équipements sportifs, chantiers culturels, développement de l'offre dans les domaines du logement, de l'accueil de l'enfance, de la sécurité et des prestations sociales... Les chantiers qui attendent la nouvelle législature sont nombreux et complexes. Ils exigeront une équipe soudée, à la recherche de solutions originales pour affronter les enjeux de ces prochaines années. C'est dans cet esprit que les compétences de chaque membre de la Municipalité ont été valorisées dans la nouvelle organisation. Autre point fort: des délégations municipales renforcées et un rôle de planification et de coordination confié au syndic.

Pour la législature 2011-2016, la Conseillère municipale et les Conseillers municipaux récemment élus ont procédé, mercredi 6 avril au soir, à la répartition des directions et à celle des services de l'administration lausannoise. Ces décisions seront entérinées officiellement lors de la séance constitutive du 28 juin 2011, lors de la cérémonie d'installation des autorités lausannoises.

Voici la composition de la nouvelle organisation municipale (les nouvelles dénominations et les services ayant changé de direction sont soulignés dans le texte) :

<u>Administration générale</u> (5 services) secrétariat municipal, personnel, juridique, développement de la Ville et communication, organisation et informatique	Daniel Brélaz
<u>Sécurité publique et sports</u> (6 services) service administratif, police du commerce, contrôle des habitants, corps de police, protection et sauvetage, sports	Marc Vuilleumier
<u>Culture et logement</u> (4 services) Culture, logement et gérances, bibliothèque et archives, <u>assurances sociales</u>	Grégoire Junod
<u>Travaux</u> (6 services) coordination et cadastre, routes et mobilité, urbanisme, architecture, assainissement, eauservice	Olivier Français
<u>Enfance, jeunesse et cohésion sociale</u> (6 services) écoles primaires et secondaires, jeunesse et loisirs, accueil de jour de l'enfance, <u>santé et prévention</u> (qui regroupera au 01.01.2012 les services dentaire, de santé des écoles et de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire), <u>travail et intégration</u> , <u>social</u>	Oscar Tosato
<u>Finances et patrimoine vert</u> (4 services) <u>financier</u> , <u>révision</u> , <u>achats et gestion des stocks</u> , <u>patrimoine vert</u>	Florence Germond
<u>Services industriels</u> (6 services) développement stratégique, comptabilité et finances, gaz et chauffage à distance, électricité, multimédia, SILcom	Jean-Yves Pidoux

Soit 7 directions et 37 services.



Cette organisation offre plusieurs avantages aux yeux du nouvel exécutif, et notamment une répartition équilibrée des grands dossiers politiques et techniques et une valorisation des compétences de chaque membre de la Municipalité.

Au sein de la direction enfance, jeunesse et cohésion sociale, le service santé et prévention regroupera dès le 1^{er} janvier 2012 les services dentaire, de santé des écoles et de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire. Le dossier toxicomanie quittera le service social pour rejoindre ce nouveau service, qui aura pour mission la prévention et la lutte contre les dépendances, et notamment la drogue.

Les institutions théâtre et jeune public ainsi que les écoles de musiques et les musiques actuelles quitteront l'actuelle DEJE pour rejoindre le service de la culture.

La transformation du magasin général des SIL (MAGESI) en un service achats et gestion des stocks pour l'ensemble de la Ville a été rendue possible grâce à un très gros travail de développement transversal effectué par le directeur des SIL lors de l'actuelle législature. La conciergerie des SIL sera séparée de l'actuel MAGESI et rattachée à un service des SIL.

Cette nouvelle législature verra aussi la naissance du service du patrimoine vert, qui regroupera les activités du service des parcs et promenades et de celui des forêts, domaines et vignobles.

un rôle renforcé pour les délégations municipales et la coordination

La nouvelle Municipalité veut renforcer le rôle de ses délégations municipales, structures chargées d'accompagner les dossiers prioritaires, et confier au syndic un rôle accru dans la planification et la coordination générale de leurs travaux. En voici la liste :

- **Délégation aux grands projets – Métamorphose et urbanisme**
présidée par Daniel Brélaz, composée d'Olivier Français, Grégoire Junod et Marc Vuilleumier, complétée par Jean-Yves Pidoux lors des discussions sur les aspects énergétiques
- **Délégation aux grands projets – Transports**
présidée par Daniel Brélaz et composée d'Olivier Français, Florence Germond et Jean-Yves Pidoux
- **Délégation aux finances et à la dotation du personnel**
présidée par Florence Germond et composée de Daniel Brélaz et Olivier Français
- **Délégation à la sécurité et à la prévention**
présidée par Marc Vuilleumier et composée d'Oscar Tosato et Daniel Brélaz
- **Délégation informatique**
présidée par Daniel Brélaz et composée de Florence Germond et Jean-Yves Pidoux
- **Délégation aux risques environnementaux**
présidée par Olivier Français et composée de Jean-Yves Pidoux et Marc Vuilleumier
- **Délégation au personnel**
présidée par Daniel Brélaz et composée d'Oscar Tosato et Grégoire Junod
- **Commission immobilière**
présidée par Grégoire Junod et composée de Daniel Brélaz et Olivier Français
- **Relation avec les commerçants**
présidée par Daniel Brélaz et composée de Grégoire Junod et de Marc Vuilleumier
- **CPCL** : Daniel Brélaz et Florence Germond en seront les délégués de la Municipalité

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00.

Lausanne, le 7 avril 2011